

Report des cotisations sociales : qu'en est-il pour le mois de juin ?

La possibilité de report des cotisations sociales est prolongée sur demande pour le mois de juin. En effet, afin d'aider les entreprises à faire face aux conséquences de la crise sanitaire, de nombreuses mesures ont été prises par le Gouvernement, notamment celle de pouvoir reporter le paiement de certaines échéances sociales. Cette possibilité est prolongée pour le mois de juin. Les entreprises du régime général et du régime agricole qui en ont besoin devront quant à elles en faire préalablement la demande.

Plus d'information : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/report-cotisations-sociales-juin>

